

INSCRIPTION MERCREDIS 2019-2020

Cette fiche peut être remise avec le montant du règlement dû auprès des directeurs périscolaires la première semaine de chaque période, passé ce délai elle devra être rendue au siège de la structure.

L'accueil se déroule le matin à l'ensemble scolaire Ste Marthe Chavagnes, les après-midi :

Les 3-6 ans seront à l'école maternelle Charles PERRAULT (20 bis, place Mulac à Angoulême)

Les 6-11 ans à l'école primaire Victor DURUY (65, rue de Saintes à Angoulême)

Septembre - Octobre	04.09	11.09	18.09	25.09	02.10	09.10	16.10
Matin							
Après-midi							

Novembre - Décembre	06.11	13.11	20.11	27.11	04.12	11.12	18.12
Matin							
Après-midi							

Janvier - Février	08.01	15.01	22.01	29.01	05.02	12.02	19.02
Matin							
Après-midi							

Mars - Avril	11.03	18.03	25.03	01.04	08.04	15.04
Matin						
Après-midi						

Mai - Juillet	06.05	13.05	20.05	27.05	03.06	10.06	17.06	24.06	01.07
Matin									
Après-midi									

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole de l'enfant :